

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE TERAANGA samedi 26 mai 2018

Le quorum étant atteint (40 présents) la Présidente ouvre la séance à 18h30
- salue les participants et les personnalités
- remercie la Municipalité de Saint-Yorre pour son accueil

Compte-rendu d'activité 2017

Après un exposé évoquant les différentes actions et missions de 2017, à l'aide d'un diaporama, la Présidente donne la parole à chaque responsable de commission, pour les activités déployées.

Commission artisanat : Bernard FRISE

Bonne année avec une forte présence sur les marchés divers, une boutique tenue à Ebreuil pendant 4 mois et des activités proposées par le Conseil Départemental, ces manifestations étant plus nombreuses que 2016. La municipalité d'Ebreuil est chaleureusement remerciée pour avoir mis la boutique à disposition de Teraanga.

Commission santé : Marie-Claude GUTH & Muguette FROBERT

Les stages se sont déroulés dans de bonnes conditions, de même les relations avec les infirmiers ; On constate davantage de communication avec l'infirmier du poste 2 par téléphone et mail ; un peu moins avec celui du poste 1, plus ancien.

9 stagiaires ont été retenus, dont 2 aides-soignants en 1 ère année, 3 infirmiers de l'IFSI de Moulins, 2 sages-femmes étudiantes de Clermont-Ferrand, 2 assistantes sociales de Lille.

On déplore que la sage-femme du poste 1, Flora ne soit pas venue. Il semble que c'était un problème de financement du billet d'avion et se sont greffés également des problèmes de santé qui l'ont immobilisée pour plusieurs mois.

L'ouverture de la maternité qui a eu lieu en février 2017 a permis 6442 consultations parentales, 580 accouchements et 9442 consultations curatives ; les objectifs sont largement dépassés.

La commission santé va s'en doute s'enrichir de nouveaux membres : Marianne BEAU, Assistante sociale aide à l'enfance et une autre personne en réflexion.

Communication : site Facebook actualisé suivant les événements.

Création d'un diaporama spéciale écoles plus ludique pour les enfants.

Affiches pour annoncer les manifestations.

Calendriers fin d'année.

Commission éducation : Nathalie MARIN

Mission Février 2017 : visites des écoles partenaires ADAMA & AWA , CASE DES TOUT PETITS, NG3 ,NG5, NG6 et KEUR GONDE ; attribution du matériel acheminé par le container : tableaux et tables fournis par Notre Dame de Lourdes et Le Donjon.

Ordinateurs : ils ont été livrés au PCL et la distribution a été effectuée par le PCL dans toutes les écoles publiques et privées de N'GUEKOKH.

NOS ACTIONS : Création d'un diaporama spéciale école ; présentation du diaporama Teraanga dans les écoles de ND de Lourdes, Jeanne d'Arc, La Chapelle et Arronnes. Marchés de Noël à l'école de ND De Lourdes et à la Chapelle.

Recettes: 3500 Euros dont 468 pour les calendriers)

Dépenses : 3784 Euros (tables bancs, fournitures scolaires, équipement mobilier à Keur Gondé et, prise en charge de 5 cas sociaux par école).

Malentendants : Suite à la formation « MAKATON » au Moulin de Presles en juin 2016 Demba a pris en charge une classe de 6 enfants. Ses besoins : acheter des jeux adaptés sur internet et proposition d'un atelier de percussion.

Commission développement durable :

Formation cuisine : FATOU LYDIA SADIO nous a témoigné des remerciements pour sa venue au CFH de vichy pour sa formation de 3 mois. Elle doit pouvoir s'impliquer dans le projet du restaurant d'application à son retour au Sénégal.

La boulangerie : le projet consiste à ouvrir une boulangerie solidaire à Nguekokh. Outre la création d'emplois, cette action va financer des projets de développement avec les bénéfices qu'elle va générer. Une prospection pour l'achat du matériel, en Allemagne a été réalisée. Un fournisseur dans la région de Dortmund a été rencontré.

Votes : bilan approuvé à l'unanimité.

Trésorerie Bilan financier : Claudette RABET

Claudette RABET présente son bilan financier de l'année 2017, conforté par l'approbation de Madame MORIGNAT et Monsieur BRESSON vérificateurs au compte.

Le total des recettes est de 43117 € et les dépenses de 19067 €

La trésorerie au 31 décembre 2017 est de 41 429 €.

Le quitus de la trésorière est accordé à l'unanimité.

Cotisations 2018: membre actif 20 euros, soutien 60 euros adhésion d'une collectivité ou association : 40 euros. L'assemblée approuve.

PROJET EN COURS :

La boulangerie : Le matériel en Allemagne n'étant pas finalement adapté aux réalités sénégalaises, des fournisseurs de Touba et Dakar ont été approchés, en février 2018. Un four, un pétrin et des plateaux ont été achetés d'occasion à un boulanger de Dakar pour une somme moindre par rapport au marché. Le tout a été transporté à Nguekokh, au local loué et en travaux. La boulangerie a ouvert pendant le Ramadan. Il se vend 620 pains/jour sachant que le seuil de rentabilité est de 700 pains/j. Bon départ souhaitons que ça continue sur cette lancée.

Projet de gestion des déchets : La présidente présente ensuite le projet de gestion des déchets. Un séminaire, encadré par deux experts malien et sénégalais, a eu lieu à MBOUR du 14 au 19 mai dernier sur la méthodologie de projet et l'élaboration du projet de gestion des déchets solides dans le département de Mbour. L'ouverture de ce séminaire s'est faite en présence du Président du Département et du Sous-Préfet. 6 personnes de Teraanga, 1 représentant du Conseil Départemental de l'Allier, 9 maires ou représentants de communes ont participé aux travaux qui ont abouti aux grandes orientations que devra prendre le projet. Ce projet a bénéficié d'une bonne couverture médiatique : reportage à la télévision nationale, événement relaté dans les journaux nationaux et à la radio locale (Sindia) et nationale.

Formation des jeunes du PCL prévue également, relative à la gestion d'une association, à la mise en place de projets et à la recherche de financements. Cette formation sera probablement reportée en 2019.

La Présidente rappelle le soutien financier des communes partenaires et celui du Conseil Départemental dans le cadre de la coopération décentralisée avec le département de Mbour. Teraanga France et Sénégal sont les opérateurs sur le terrain des actions menées dans le cadre de cette coopération.

Le comité directeur est reconduit à l'unanimité dans sa composition actuelle.

Election de deux vérificateurs aux comptes : Monsieur Jacques Bresson et Madame Anne-Marie MORIGNAT sont toujours volontaires. L'assemblée adopte donc ces deux candidatures.

L'ordre du jour étant épuisé La Présidente remercie les participants et invitent ceux qui le souhaitent à continuer la discussion autour de l'apéritif offert par la mairie de SAINT-YORRE et le buffet par TERAANGA.

La Secrétaire,